



PNUD Congo

LE BULLETIN DU DEVELOPPEMENT
REPUBLIQUE DU CONGO - 2015



Au service
des peuples
et des nations

RÉTROSPECTIVE DE 2015 UNE ANNÉE RICHE EN RÉALISATIONS POUR LE PNUD CONGO

En 2015, en République du Congo et dans le monde, le PNUD a obtenu des résultats intéressants en faveur du développement.

Ces résultats s'inscrivent dans une dynamique globale avec l'adoption en 2015 du **nouveau programme de développement durable** composé de 17 objectifs au niveau mondial et le succès de la **Conférence sur les changements climatiques à Paris** qui ont été les deux temps forts de l'année. Le PNUD Congo s'associe à ces grandes avancées avec sa contribution à l'implémentation des Objectifs de développement durable au Congo et son soutien à la délégation congolaise à Paris.

Changements climatiques, Plan National d'Action pour l'environnement, reforestation, le PNUD épaula le Congo qui met en place de nombreuses **actions environnementales** (p.2 et p.3).

Le PNUD est un partenaire constant pour le **développement du Congo**, il appuie la planification stratégique en vue de l'émergence du Congo (p.4). La diversification économique est au cœur des préoccupations du PNUD Congo. Avec son soutien, le gouvernement a conçu un ensemble de stratégies très importantes pour le développement du Congo, comme celle sur le **tourisme** (p.4), le domaine **foncier** et le **commerce** (p.5).

Le PNUD appuie le renforcement des **capacités institutionnelles** du Gouvernement (p.6). Il a mené des actions de plaidoyer pour un **travail au service du développement humain**, notamment en faveur de l'emploi des jeunes (p.6).

La **lutte contre la pauvreté** est au cœur de l'action du PNUD au Congo. De nombreux axes de travail ont été explorés en 2015, comme la réduction des inégalités villes-campagnes et le soutien à la filière minière. (p.7).

Dans le domaine de la **gouvernance démocratique**, des **campagnes de sensibilisation**, élaborées avec le PNUD, alliant théâtre, chants et émissions télévisuelles ont été diffusées dans tout le pays (p.8).

Le PNUD fait la **promotion du volontariat et de la jeunesse** et a contribué, en 2015, à la création du **Corps des jeunes volontaires du Congo** (p.9).

Unis dans l'action, le PNUD et les agences des Nations Unies, travaillent main dans la main au Congo, alors que de nombreux projets sont prévus pour **2016** (p.10)!

LE NOUVEL AGENDA DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Au Sommet sur le développement durable du 25 septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté un nouveau programme de développement durable, qui comprend un ensemble de 17 objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030.

Le nouvel agenda se base sur les 8 objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés en 2000. En 2015, des progrès énormes ont été réalisés vers la réalisation de ces objectifs, ce qui témoigne de la valeur d'un programme unificateur étayé par des objectifs et des cibles. Cependant, malgré ces progrès, la pauvreté accable encore trop de personnes.

Les Objectifs de développement durable (ODD) permettront d'achever la tâche commencée avec les OMD. Les ODD sont des objectifs universels, transversaux et inclusifs.

En République du Congo comme dans le reste du monde, le PNUD s'engage à faire des Objectifs du développement durable une réalité à l'horizon 2030.



Les employés du PNUD Congo soutiennent les ODD

2016 UNE ANNÉE PHARE POUR L'ENVIRONNEMENT DANS LE MONDE ET AU CONGO



ACCORD HISTORIQUE À LA COP 21

Un accord historique sur le climat a été adopté le 12 décembre 2015 à Paris par les Etats membres à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21).

Le PNUD Congo a soutenu la participation des délégués congolais et a apporté son expertise pour la rédaction de la contribution du Congo lors de la COP21.

Pour la première fois, 195 parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ont promis de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de renforcer la résilience et d'agir ensemble pour lutter contre les changements climatiques. Ceci fait suite à deux semaines de négociations à Paris.

« L'Accord de Paris est un triomphe monumental pour les humains et notre planète, a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, il ouvre la voie à des progrès pour éliminer la pauvreté, renforcer la paix et assurer une vie de dignité et d'opportunités pour tous ».

« Tous les pays ont convenu de maintenir la hausse de la température mondiale bien en-dessous de 2 degrés Celsius. Et en reconnaissant le risque de conséquences graves, vous avez en outre convenu de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de température à 1,5 degré, a souligné Ban Ki-moon ; aujourd'hui, nous pouvons regarder dans les yeux nos enfants et petits-enfants, et nous pouvons enfin dire, leur dire que nous avons travaillé ensemble pour leur léguer un monde plus habitable pour eux et pour les générations futures »



LA PREMIÈRE STRATÉGIE PANAFRICAINNE POUR PROTÉGER LA FAUNE ET LA FLORE SAUVAGES

Le Congo est le chef de file en ce qui concerne la lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvage. Il a organisé à Brazzaville, avec l'appui du PNUD, du 27 au 30 avril 2015, une conférence internationale sur l'exploitation illégale des produits de la faune et de la flore sauvages d'Afrique. A l'issue de la conférence, les participants ont adopté une déclaration dite « Déclaration de Brazzaville sur l'exploitation illégale et le commerce illicite de la faune et la flore sauvages d'Afrique ».

Le PNUD Congo va soutenir le gouvernement pour décliner cette stratégie continentale en stratégie nationale pour mieux protéger la faune et la flore dans le pays.

LE CONGO BRÛLE SES STOCKS D'IVOIRE SAISIS

Le gouvernement du Congo a incinéré près de cinq tonnes d'ivoire issu du braconnage en utilisant du bois saisi pour allumer le feu, exprimant fortement l'opposition de l'Afrique à la criminalité de la faune et de la flore.

Le trafic de la faune dévaste la biodiversité et les écosystèmes, menaçant l'approvisionnement en nourriture et en eau douce et érodant les moyens de subsistance de millions de personnes en Afrique. Il crée également l'insécurité, alimente les conflits et la corruption, prive les pays de leurs biens publics, affaiblit l'état de droit et en divisant les sociétés.

Le braconnage et le trafic constituent une menace directe aux efforts de développement durable en Afrique et ailleurs.



ACTION ENVIRONNEMENTALE DU PNUD

Le PNUD a beaucoup collaboré avec le gouvernement dans le domaine environnemental en 2015.

Agir pour l'environnement

Après plusieurs années de plaidoyer de la part du PNUD, le Gouvernement du Congo a répondu aux engagements pris au Sommet de la Terre en développant et en révisant son Plan National d'Action pour l'environnement. Cette révision, réalisée avec l'appui technique du PNUD, marque un tournant décisif. En effet, ce plan et la stratégie nationale de développement durable constituent le socle de la gestion de la problématique environnementale dans le pays. Ils permettent l'intégration de la gestion durable de l'environnement dans les politiques des différents secteurs.

niveau national et local. Ce processus, qui a impliqué de nombreux partenaires issus notamment du secteur privé et de la société civile, a permis aux Congolais de s'approprier ces questions. Ces consultations ont abouti à l'élaboration de la stratégie nationale pour la Réduction des Emissions dues à la Dégradation et à la Déforestation (Stratégie REDD+), élaborée avec le PNUD, et à la mise en place d'une Commission Nationale sur ces mêmes enjeux (CN-REDD).

Un registre national sur la lutte contre le changement climatique a été mis en place au Congo, grâce à l'appui technique du PNUD. Il a été conçu grâce à un vaste programme de collecte de données. En effet, pour avoir une meilleure vision à long terme, il faut consolider les données du passé et récolter les éléments nécessaires pour ajuster les informations dans les domaines des concessions forestières, de l'agro-industriel, de l'exploitation minière et des infrastructures.

Surveiller des forêts

Pour mieux suivre ce qui se passe dans les forêts congolaises, un système national de surveillance des forêts, d'inventaire et de télédétection (MNV) a été mis en place en collaboration avec le PNUD. Le Congo renforce à cet effet son expertise en matière d'aménagement forestier durable et consolide ses bonnes pratiques.

Valorisation de la biomasse

Afin de rationaliser l'exploitation forestière dont la transformation devra atteindre 80% au plan local, le PNUD a appuyé le gouvernement dans l'élaboration d'une stratégie nationale de distribution du bois transformé. La stratégie élaborée et validée permettra de réduire la pression anthropique sur les forêts naturelles.

Création d'emplois verts

Le Congo a un réel potentiel de création d'emplois pour les jeunes, notamment des emplois verts. Le PNUD a travaillé en 2015 avec les municipalités et le secteur privé dans l'industrie de bois. En 2016, le PNUD s'investira, en collaboration avec le Gouvernement, dans la collecte, la gestion et la valorisation des déchets ménagers ainsi que le recyclage des déchets de l'industrie du bois par le biais du montage d'une unité de production des briquettes utilisées comme combustible. Ces initiatives créeront à terme plusieurs dizaines d'emplois.

Changement climatique

En 2015, avec le soutien du PNUD, des consultations sur les changements climatiques ont été organisées par le gouvernement à travers le pays, au

Un programme national de reforestation ambitieux

Le Programme National de Reforestation a pour objectif la plantation d'un million ha de forêt en vue d'accroître la capacité du Congo à stocker le CO2. 500ha ont été plantés au cours de l'année 2015 par le PRONAR, avec le soutien du PNUD. Par son soutien aux communautés locales, le PNUD a permis l'amélioration des niveaux de revenus des personnes impliquées dans le reboisement.



FEMMES ET FOYERS AMELIORES

250 ménages ont été soutenus par le PNUD pour adopter des foyers améliorés couplés aux produits de recyclage des déchets de l'industrie de bois. Plus de 260 tonnes/an de déchets issus de l'industrie du bois sont ainsi utilisées, ce qui réduit la pression sur les forêts naturelles. 95% du marché de la consommation de bois sert aux besoins énergétiques des ménages.

L'ONG Femme Énergie a été appuyée pour la mise en place d'un réseau de producteurs de foyers améliorés. Une quinzaine d'artisans ont été formés aux techniques de fabrication des moules et des gabarits afin de garantir l'uniformité, la conformité et standardisation de la qualité des produits finaux et la production et la commercialisation de plus de 1500 foyers.

L'adoption des foyers améliorés par les ménages au détriment du foyer traditionnel constitué de 3 pierres ou en ferraille, dénote d'une évolution culturelle. Ce projet allège le fardeau des femmes pour subvenir aux besoins énergétiques du ménage. Ce projet réduit l'exposition des femmes aux maladies pulmonaires dues à l'inhalation des fumées toxiques. Le PNUD a apporté un appui financier, a mis à disposition un expert international pour la formation des artisans nationaux, et a également apporté du soutien en appui-conseil.



Plus de 1500 foyers améliorés ont été produits pour un millier de ménages pour une économie de carbone de 425 teqCO2

Séraphine Pella, Secrétaire générale de l'association Femme Energie, est fière des foyers améliorés.



LE PNUD : PARTENAIRE DU DÉVELOPPEMENT DU CONGO

PLANIFICATION STRATÉGIQUE POUR L'ÉMERGENCE DU CONGO

En 2015, grâce à son expertise en planification stratégique, le PNUD a accompagné le Congo dans la mise en place de stratégies durables au plus haut niveau de l'État pour la réduction de la pauvreté, la création d'emploi et la diversification de l'économie.

Des instruments pour la diversification économique

Le Congo s'est doté de 4 instruments majeurs en faveur de sa diversification économique:

- La politique Nationale de Développement du Commerce Intérieur,
- La Politique Nationale Foncière,
- La Stratégie Nationale du Tourisme,
- La Stratégie sur le Développement Durable.



Ces documents de politiques et stratégies contribuent au renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du pays. Ils vont favoriser à court terme l'amélioration du climat des affaires par une promotion de la sécurisation des droits fonciers et la réduction de la pauvreté ainsi que par une meilleure intégration du commerce et une meilleure contribution du Tourisme à l'économie. Les résultats escomptés sont majeurs : il est attendu notamment que le tourisme contribue à 10% au PIB selon la volonté du Gouvernement.

PREMIÈRE STRATÉGIE SUR LE TOURISME



Réunion sur le tourisme avec le Ministre du Tourisme et de l'Environnement, le Représentant Résident Adjoint du PNUD au Congo et le Directeur Exécutif de l'OMT.

Afin de soutenir le développement touristique du Congo, le Ministère du Tourisme et de l'Environnement a élaboré une Stratégie nationale et un Plan directeur de développement durable du tourisme. Le PNUD, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et le Ministère du Tourisme ont travaillé conjointement pour soutenir l'élaboration de ces documents. L'objectif est de soutenir la diversification de l'économie nationale.

Fort potentiel touristique du Congo

Au Congo, malgré son fort potentiel, la contribution directe moyenne du tourisme au PIB est de l'ordre de 5,5%. Le tourisme est une activité économique à stimuler en République du Congo. La République du Congo dispose de nombreux atouts à faire valoir. Le pays possède un patrimoine culturel, historique, religieux et naturel à mettre en valeur. Dans certains pays africains, respectivement au

Cap-Vert et au Sénégal, la contribution de ce secteur s'est accrue de 15,2% et 5,1%.

Le PNUD soutient la volonté du Gouvernement de diversifier son économie, avec l'objectif d'élever la contribution du tourisme à 10% du PIB de l'économie nationale. Le PNUD et le Gouvernement estiment que le tourisme peut contribuer au renforcement des acquis du Congo en matière de développement économique et social en vue d'assurer la croissance, la lutte contre la pauvreté et le rayonnement culturel du Congo.

Élaboration participative

La Politique du tourisme a été très participative, avec des visites de sites, des rencontres avec les acteurs et les partenaires, des ateliers de validation des rapports.

Le secteur du tourisme est un secteur important dans la création d'emplois, notamment pour les jeunes. Ces stratégies ont pour principaux objectifs :

- d'accroître, améliorer et diversifier l'offre touristique ;
- de promouvoir le secteur touristique ;
- de renforcer les capacités de production et d'améliorer la gouvernance touristique.



LA POLITIQUE NATIONALE FONCIERE



d'implantation et prend également en compte la durabilité environnementale.

Cette politique est accompagnée d'un plan d'action qui constitue un outil de base pour une nouvelle gouvernance foncière. Elle est alignée aux cadres et lignes directrices de l'Union Africaine en matière des politiques foncières ainsi que sur les principes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur la gouvernance des terres, des pêches et des forêts.

Afin de promouvoir le développement économique et de permettre un usage plus productif de la terre, le Congo s'est doté en 2015 d'une politique nationale foncière. Elle permettra notamment de mieux sécuriser les droits foncières pour la population, les entreprises et les investisseurs et de réduire les contentieux fonciers entre l'État et les propriétaires terriens.

Le ministère des Affaires foncières a mis en place un processus d'élaboration participatif pour cette politique. Le PNUD a joué un rôle majeur dans ce processus en assurant un encadrement et en apportant son expertise

pour la conception, l'élaboration et la finalisation du document de politique. Le PNUD a également soutenu la commission ministérielle qui a élaboré cette la politique et les travaux de validation du document.

Une politique bénéfique pour la population

La politique nationale foncière constitue une avancée certaine pour le Congo. Elle va par exemple permettre un accès plus facile à la terre pour les femmes promotrices d'activités agricoles. Elle permettra une meilleure sécurisation des droits des populations autochtones sur les terres dans leurs zones



« La politique Nationale de Développement du Commerce Intérieur pourra aider les commerçants à être plus compétitifs »

POLITIQUE NATIONALE DU COMMERCE INTÉRIEUR



Lutter contre les pénuries, contre les problèmes d'approvisionnement, la nouvelle politique nationale du commerce intérieur peut faire une vraie différence dans la vie des congolais. Le PNUD a réalisé que des gains majeurs en termes de développement du pays peuvent être réalisés en structurant mieux le commerce intérieur.

La politique Nationale de Développement du Commerce Intérieur a été élaborée et validée, par le ministère du Commerce, en collaboration avec le PNUD. Le PNUD a appuyé la finalisation du document de politique, l'élaboration du cadre logique et a apporté son expertise juridique pour l'élaboration d'un avant-projet de loi cadre réglementant le commerce, la concurrence et la consommation.

Cette politique permettra notamment d'améliorer la fluidité de l'approvisionnement du marché national, de soutenir les entreprises du secteur du commerce intérieur et d'aider les commerçants à être plus compétitifs.

COLLABORATION DANS LE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE PUBLIQUE

En 2015, le PNUD a appuyé les actions de renforcement des capacités institutionnelles de l'Administration.

En collaboration avec différents ministères, le PNUD renforce les capacités de l'administration publique, notamment sur la gestion axée sur les résultats. La planification stratégique et le suivi-évaluation permettent de favoriser la mise en œuvre plus efficace et plus inclusive des politiques publiques.

Les agents des ministères suivants ont été formés dans différents domaines:

- Ministères des Mines et de la Géologie
- Ministère du Commerce et de l'approvisionnement
- Ministère des Affaires foncières et du domaine public
- Ministère du Plan et de l'intégration



Plan National de Développement

Le ministère du Plan et de l'intégration, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, l'Ambassade de France et le Pôle « Stratégies de développement et finances publiques » a procédé du 2 au 4 décembre à l'élaboration de la revue annuelle 2014 et de la revue à mi-parcours du Plan National de Développement (PND 2012-2016).

Les revues du PND ont permis d'avoir un panorama des actions de développement menées par le Gouvernement entre 2012 et 2014 ainsi que de leur impact et en relation avec les prévisions du plan national de développement. Les Revues ont été réalisées dans le cadre d'un processus participatif qui a inclus les hauts cadres des administrations, tous les Directeurs des Études et de la Planification (DEP), les représentants de la société civile, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers.

LANCEMENT DU RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2015



La cérémonie fut présidée au Congo par le Ministre du Plan et de l'Intégration, avec la participation du Ministre de la Fonction Publique et du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies.

Le Ministère du Plan et de l'intégration et le PNUD ont lancé le 14 décembre 2015 au Congo le 24^e Rapport sur le développement humain 2015, intitulé « Le travail au service du développement humain ». Ce rapport a été lancé mondialement le même jour par l'Administrateur du PNUD, Mme Helen Clark, à Addis-Abeba, en Ethiopie.

Le Rapport sur le développement humain examine cette année le lien entre le travail et le développement humain.

Ce rapport plaide pour un travail équitable et décent pour tous et afin que le travail soit véritablement contributeur du développement humain. Il met l'accent sur la promotion de tout

type de travail, rémunéré, non rémunéré, volontaire, etc. Il recommande de prêter attention aux catégories de travail nuisibles au développement humain, tel que le travail des enfants ou le travail forcé. Il demande aux différents acteurs de promouvoir un dialogue social et de relever les défis de la mondialisation et de la révolution technologique et numérique afin de saisir les opportunités offertes par le nouveau monde du travail dans le monde et au Congo.

Anthony Ohemeng-Boamah, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies a déclaré « Ces dernières années, le Congo comme beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne a connu des taux de croissance importants, plus de 5% en

moyenne. Cependant cette croissance n'a pas créé suffisamment d'emplois décents, qui permettent réellement une expansion du développement humain. Au Congo, selon le rapport OMD 2013, et alors que le taux de chômage a chuté, le taux de sous-emploi a augmenté pour représenter 27,8% en 2011. Dans l'ensemble du pays, plus de 4 travailleurs sur 10 (43,1%) sont pauvres. Il s'agit des personnes ayant un emploi, mais vivant en-dessous du seuil de pauvreté. »

En 2015, le Congo a gagné 4 places dans le classement des pays selon l'Indice de Développement Humain, en passant de la 140^{ème} place à la 136^{ème} place.



Le Gouvernement, avec l'appui technique et financier du PNUD, a élaboré le Rapport National de Développement Humain (RNDH) en 2015 sur le thème de l'emploi des jeunes. Ce rapport sera publié en 2016.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ AU CONGO

1 PAS DE PAUVRETÉ



Objectifs du développement durable

Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



Le PNUD a pour objectif d'éradiquer la pauvreté partout dans le monde. Au Congo, le PNUD soutient les efforts du Gouvernement dans la lutte contre la pauvreté.

Réduire les inégalités et la pauvreté

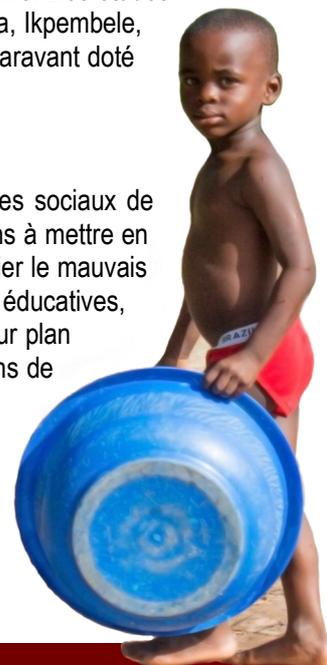
En 2015, le PNUD a appuyé le programme de revitalisation des grands villages du Gouvernement sur la base d'une expérience menée sur les villages du millénaire. Des études diagnostiques ont été conduites dans 8 villages : à Litombi, Bokoma, Bomassa, Ikpebele, Foota, Bouambé-léfini, Mongolo et Inkouélé. Aucun de ces villages n'était auparavant doté d'un plan d'aménagement et de revitalisation.

Accès aux services sociaux de base

Ces études ont mis en évidence les besoins en matière d'accès aux services sociaux de base. Les besoins spécifiques de chaque village ont été évalués et des actions à mettre en œuvre ont été définies. Ces actions pourront permettre, par exemple, de pallier le mauvais état des routes, le manque d'électricité, le manque de structures sanitaires et éducatives, etc. Grâce à l'appui du PNUD, ces 8 grands villages possèdent désormais leur plan de revitalisation, ce qui facilitera la mise en place efficace et intégrée des plans de développement dans les localités.

Tongo village pilote

A titre pilote, le Gouvernement a investi dans le village de Tongo, bénéficiaire d'un des plans d'aménagement, pour financer des infrastructures et des activités génératrices de revenus.



Le lit de la Léfini déborde à proximité d'une maison accessible par une passerelle

Cuisine traditionnelle dans le village de Foota



FOCUS SUR L'ARTISANAT MINIER

En matière de promotion des activités économiques, le PNUD a appuyé le Gouvernement dans la mise en place d'un cadre réglementaire et la structuration de 7 groupements pilotes dans le domaine de l'artisanat minier. Le sous-secteur de l'artisanat minier emploie de nombreuses personnes : il existe 231 sites d'orpaillage pour 5237 artisans, contre 53 sites de diaminage pour 198 artisans.

Grâce à ce projet et sur la base d'un engagement individuel, les artisans se sont organisés en coopératives de production. La mutualisation des moyens de production des artisans a permis de dynamiser le secteur.



Extraction minière artisanale

SOUTIEN DU PNUD À LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE AU CONGO



Le PNUD a mis en place, avec le Haut-Commissariat à l'Instruction Civique et à l'Éducation Morale (HCICEM), une campagne de sensibilisation et d'éducation de masse des populations sur la démocratie et la citoyenneté, résultant en :

- une large diffusion du guide du citoyen
- la réalisation des conférences sur la démocratie et sur l'Etat de droit, dans trois départements (Pool, Cuvette, Pointe-Noire) et à Brazzaville,
- la production et la diffusion de trois œuvres artistiques à l'attention des populations (chanson, théâtre et sketch sur la démocratie et la citoyenneté).

Le Guide du citoyen

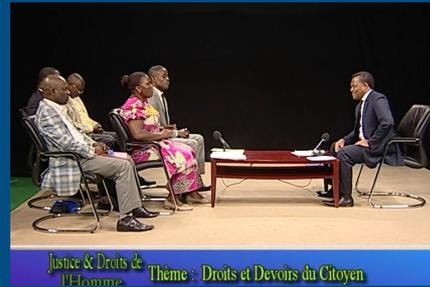
Le Guide du citoyen a été élaboré par le Cercle des Droits de l'Homme et de Développement avec l'appui du PNUD. Il est diffusé auprès des partis politiques, des collectivités locales, des Organisations de la Société Civile (OSC) et du public à l'approche des échéances électorales de 2016.

Conférences sur la démocratie

Les 8 conférences sur la démocratie et la citoyenneté et sur l'Etat de droit ont réuni au total plus de 500 participants, à Brazzaville, Pointe-Noire, Kinkala et Owando. Les participants, parmi lesquels figuraient des autorités administratives nationales et locales, des cadres des partis politiques et de la société civile, des organisations de jeunesse, ont déclaré à la fin avoir amélioré leur niveau de connaissance et de maîtrise des mécanismes et des principes de la démocratie et de l'Etat de droit. Ils se sont engagés à transmettre les notions apprises aux administrés, aux adhérents ou aux populations des quartiers pour leur plus grande participation aux futures élections. Les participants aux conférences sur la démocratie et la citoyenneté ont également déclaré avoir acquis d'importantes connaissances, qu'ils utiliseront au cours des échéances électorales futures.



Mme NSIKA Joséphine, Directrice Générale du Centre de Promotion de la Femme, au Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement lors de l'Emission télévisée : Genre et Politique



Émission télévisée sur les Droits et Devoirs du Citoyen



Le Guide du citoyen

Émissions radiodiffusées et télévisées

Seize émissions radiodiffusées et télévisées sur la démocratie et la citoyenneté ont été réalisées en partenariat avec la télévision et la radio nationale : Télé-Congo et Radio Congo.

La campagne de promotion de la culture démocratique a été diffusée à travers des émissions et des œuvres artistiques produites par des artistes nationaux et diffusées sur les chaînes audiovisuelles. La pièce de théâtre, le sketch et la chanson avec un clip, ont été produits en français et en langues locales. Ces 16 émissions et 3 œuvres artistiques ont été rediffusées à travers les radios et télévisions communautaires. Ces œuvres artistiques ont été ensuite distribuées aux partis politiques et associations, aux médias, aux collectivités locales pour diffusion auprès de leurs militants.

L'ensemble de ces activités avait pour cible le quart de la population congolaise. La campagne a été diffusée dans les communautés partout au Congo, notamment à l'intérieur du pays. Ces émissions ont permis de renforcer les capacités de la population en matière de fonctionnement des processus électoraux et ont été diffusées courant 2015 et 2016.

Des médias impliqués

Une trentaine de médias audiovisuels ont été associés à la campagne de promotion de la culture démocratique afin de renforcer leurs capacités pour mieux conduire la sensibilisation sur la démocratie et les processus électoraux et sur la facilitation du dialogue politique. Un réseau national des médias pour la sensibilisation à la démocratie, au dialogue et aux élections va être créé au Congo.

LA MUSIQUE, LE THÉÂTRE, LA TÉLÉVISION ET LA RADIO EN FAVEUR DE LA CULTURE DÉMOCRATIQUE

Chanson et clip



Théâtre, sketches et séries télévisées

CRÉATION DU CORPS DES JEUNES VOLONTAIRES AU CONGO

Le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, de l'Alphabétisation, de la Jeunesse et de l'Éducation Civique Congolais en collaboration avec le PNUD et son Programme des Volontaires des Nations Unies, le Fond des Nations-Unies pour la population (UNFPA) au Congo et l'ONG France Volontaires, ont signé un accord de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre d'un corps de jeunes volontaires au Congo, ayant pour vocation d'impliquer la jeunesse congolaise dans des actions d'entraide, de solidarité et de civisme au profit de l'ensemble de la société.

Le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire et le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies ont signé le 9 décembre 2015 une convention de partenariat pour la mise en place du Corps des Jeunes Volontaires du Congo (CJCV), volet « Opération Éduquons les autres pour notre avenir à tous ».

En République du Congo, une grande majorité des jeunes est touchée par le chômage et la pauvreté. La forte croissance démographique, estimée à 3% pour 2013-2030, ainsi que l'urbanisation croissante alimentée par l'exode rural, vont créer une demande d'emploi croissante. Or la jeunesse congolaise constitue l'un des plus grands atouts pour le développement du pays.

De janvier à juin 2016, plusieurs centaines de volontaires seront déployés pour cette première phase d'expérimentation, dont une majorité d'enseignants et quelques volontaires placés au sein de structures d'accueil ou de collectivités territoriales en fonction des profils requis.

Cette initiative du gouvernement congolais soutenu par le Système des Nations Unies permettra d'impliquer les jeunes à travers des programmes de volontariat et de mettre en valeur leur potentiel au profit de la société congolaise, mais aussi à l'avantage des jeunes eux-mêmes.



Signature de l'accord avec le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire et le Représentant Résident du Système des Nations Unies

PROMOTION DU VOLONTARIAT AU CONGO

Les Volontaires des Nations Unies

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est l'Organisation des Nations Unies qui promeut le volontariat afin de soutenir la paix et le développement dans le monde. Au Congo, ils sont actuellement 17 Volontaires de l'ONU, nationaux et internationaux, déployés auprès des agences

du système tel que le PAM, le PNUD, le HCR et l'UNICEF. Des mécaniciens aux médecins, leurs profils sont variés, mais tous sont engagés pour contribuer à la consolidation de la paix et au développement. Les opportunités de volontariats disponibles sont accessibles sur la plateforme www.unv.org/.

La Journée Internationale des Volontaires (JIV)

La Journée Internationale des Volontaires a été célébrée ce 5 décembre, au Congo et dans le monde, sous le thème « Le monde bouge, et toi ? Deviens volontaire ! ». Cette journée internationale, créée par les Nations Unies en 1985, souligne l'impact et le potentiel du volontariat pour faire évoluer le monde vers un avenir meilleur.

Actions des Volontaires des Nations Unies en 2015

Les volontaires ont organisé deux ateliers de sensibilisation sur le volontariat avec des jeunes. Ils ont lancé le rapport sur l'état du volontariat dans le monde au Congo. Ils ont sensibilisé de jeunes élèves et fait des dons de médicament à la clinique de Voka, des dons d'étagères à bibliothèque de l'Institut Chaminade.



Les volontaires du Congo célèbrent la Journée Internationale des Volontaires avec la plateforme des organisations de volontaires au Congo en collaboration avec l'Ambassadeur de l'Afrique du Sud et le Représentant Résident du Système des Nations Unies.

UNIS DANS L'ACTION

Le Congo a officiellement adopté le processus « Unis dans l'action » depuis le 23 juillet 2015 après l'accord du gouvernement du Congo. Cette nouvelle approche, issue des réformes menées depuis 10 ans au sein du système des Nations Unies, permet d'unifier les efforts de toutes les agences des Nations Unies. L'initiative « Unis dans l'action » permet aux agences de s'adapter pleinement aux besoins sur le terrain, de produire en permanence des résultats de haute qualité et de répondre adéquatement aux exigences de l'agenda 2030. Elle d'améliore la cohérence des activités opérationnelles de développement à l'échelle du système des Nations Unies.



Visite avec les chefs d'agence du
Système des Nations Unies

Des piliers solides et une collaboration accrue

L'initiative « Unis dans l'action » repose sur cinq piliers : un Programme unique, un Cadre budgétaire commun, un Responsable unique, une Unité dans les opérations et une Unité dans la communication. Des groupes thématiques sont utilisés comme une plateforme d'échanges, de concertation et de réflexions sur les enjeux et les problématiques de la République du Congo. Ils réunissent des experts des institutions multilatérales ou régionales de développement, des ambassades, des agences de coopération technique et des agences de coopération financière. Le PNUD, très impliqué, préside les groupes « Environnement et développement durable » et « Gouvernance démocratique ». Les 3 groupes restants concernent l'« Économie et statistiques », les « Infrastructures et énergie » et les « Secteurs Sociaux ».

Des partenariats renforcés

Le PNUD a élaboré et renforcé de nombreuses coopérations avec les agences des Nations Unies. Il a particulièrement collaboré dans les domaines de la Jeunesse, des Médias, du Genre, des peuples autochtones de l'environnement et de la Gouvernance. Le PNUD a initié des coopérations programmatiques avec l'UNESCO dans le domaine des radios communautaires et avec la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) sur les activités génératrices d'emploi pour les femmes. Le PNUD a réalisé des actions de plaidoyer avec le gouvernement sur le genre avec l'UNFPA (Fonds des Nations unies pour la population).

2016

L'année 2016 permettra la mise en œuvre effective de l'approche « Unis dans l'action » au Congo. Cette année sera marquée le lancement des ODD au Congo, avec des actions de sensibilisation et de plaidoyer dans le pays. Le PNUD jouera un rôle majeur dans l'implémentation des ODD au Congo.

Le PNUD collaborera avec le gouvernement pour capitaliser le travail effectué en 2015. Il soutiendra le développement de plans d'action pour la mise en œuvre effective des stratégies et politiques nationales, dont il a soutenu l'élaboration en 2015. Le travail effectué dans les domaines du foncier, du commerce intérieur, de l'emploi, du tourisme favorisera des changements positifs pour le Congo. Le PNUD travaillera aussi sur la réforme de l'Etat qui débouchera sur l'élaboration d'un programme pluriannuel et contribuera au recensement des effectifs de la fonction publique. Le PNUD continuera ses actions dans les domaines des Mines, du Tourisme et des Loisirs, de l'Aménagement du Territoire et

du Développement local. Il apportera sa contribution au Gouvernement et au Ministère du Plan en vue de l'élaboration du Plan Congo Émergent.

Le PNUD va collaborer avec le gouvernement dans le domaine de l'environnement pour l'élaboration de la stratégie nationale de lutte anti-braconnage et l'implémentation de la Stratégie Nationale de Développement durable. Le PNUD va soutenir la finalisation de la stratégie nationale de Réduction des émissions de CO₂ provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts et s'impliquer dans l'élaboration du plan d'investissement. Il sera actif dans le domaine de la gestion des catastrophes grâce à la révision du plan de contingence nationale et par le biais la stratégie nationale pour la gestion et la lutte contre les catastrophes.

En 2016, le PNUD va continuer les activités entreprises dans le cadre de la sensibilisation à la démocratie et la citoyenneté. Le PNUD

travaillera pour renforcer les capacités des institutions et la culture démocratique.

Le bureau sera beaucoup plus proactif sur la question du genre avec l'appui à l'élaboration de la nouvelle stratégie et des initiatives visant le leadership féminin, notamment en politique. Une attention sera portée à la jeunesse avec la mise en œuvre de deux initiatives qui portent sur la promotion du volontariat des jeunes et la lutte contre la radicalisation et la violence des jeunes.

L'année 2016 s'annonce intense en activités pour le PNUD qui fête ses 50 ans d'existence et ses 40 ans de contributions en République du Congo.





OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER NOTRE MONDE



Objectif 1: Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



Objectif 2: Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



Objectif 3: Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



Objectif 4: Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



Objectif 5: Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



Objectif 6: Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau



Objectif 7: Garantir l'accès de tous à des services énergétiques, fiables, durables et modernes



Objectif 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



Objectif 9: Bâti une infrastructure résiliente, promouvoir un industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



Objectif 10: Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



Objectif 11: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



Objectif 12: Établir des modes de consommation et de production durables



Objectif 13: Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



Objectif 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



Objectif 15: Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres en veillant à les exploiter de façon durable, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité



Objectif 16: Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès à tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes



Objectif 17: Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Programme des Nations Unies pour le développement



50
ANS

Au service des peuples et des nations.

Le PNUD fête ses 50 ans
et ses 40 années de contribution
au développement en
République du Congo

<http://www.cg.undp.org/>